



Etre éco délégué en 2013. Pourquoi ? Pour qui ? Et surtout comment ?

publié le 21/12/2012

Cette année le collège compte 18 éco-délégués dont moi, Céline, élève de sixième.

Il y a des 4^è et 3^è, 7 élèves de 5^{ème} et autant de 6^{ème} . Etre éco-délégué ne s'improvise pas, c'est pourquoi Hervé Parpaix, animateur au CPIE(1) de Coutières est venu, à la demande de Mme Dessons professeur d'histoire géographie, référent agenda 21 du collège, nous former à nos nouvelles missions.

Mercredi 12 décembre Hervé Parpaix nous a expliqué notre rôle en tant qu'éco-délégué du collège Jean de la Fontaine. Nous savons à présent que cela consiste en plusieurs points :

- ▶ être force de proposition et moteur dans la mise en place d'actions
- ▶ participer au COPIL (COmité de PILotage)
- ▶ transmettre l'information à la communauté éducative
- ▶ être à l'écoute des autres élèves
- ▶ représenter l'établissement lors d'évènements
- ▶ participer à la rédaction de communiqués de presse, de campagnes d'affichage

Hervé Parpaix nous a expliqué la notion d'empreinte écologique. Si tous les humains de la planète vivaient à la manière d'un français, nous aurions besoin de 3 planètes $\frac{1}{2}$ (5 pour un américain contre $\frac{3}{4}$ d'une seule planète pour un africain) ; nous avons été choqué d'apprendre cela. Hervé Parpaix nous a bien expliqué qu'il ne s'agissait pas de vivre à la manière d'un africain mais de vivre pour une planète saine !

Il nous a aussi résumé l'histoire de l'écologie en France et dans le monde. En 1987, on prononçait pour la première fois l'expression « développement durable ». Il s'agit d'un développement qui réponde aux besoins du présent sans compromettre l'avenir de la planète. Nous sommes favorable à cette idée. Elle nous plaît.

L'agenda 21, c'est donc placer le collège dans une démarche de progrès vers la mise en application du développement durable. On parle d'« agenda » car on engage des actions concrètes, programmées et « 21 » pour le XXI^{ème} siècle.

Notre programme est d'ailleurs à venir. Il sera fixé lors d'une réunion début 2013. Actuellement les projets en cours sont la réalisation d'un questionnaire sur l'écologie, la modification du logo de l'agenda 21 (colorisation) et la création de petits dessins évocateurs des gestes éco-citoyen à placer dans les salles.

Dans ce groupe, nous pensons que tout le monde au collège est concerné par l'agenda 21 ou par le développement durable. Chacun peut agir à sa façon : trier le papier, acheter des produits avec le moins d'emballages possible...! n'y a pas de geste inutile !

Céline 6^{ème} 1

1 Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement.

Portfolio



